

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (helene.moulinier@agglodebrive.fr)
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ALLASSAC (mairie@allassac.fr)
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ BRIVE (bastien.ripoll@suez.com)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE

Prélèvement	00123434	Commune	ALLASSAC
Unité de gestion	0625 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE	Prélevé le :	jeudi 28 décembre 2023 à 10h41
Installation	MCA 004642 REGARD DE CONCENTRATION CHEYRA	par :	NADINE ANTUNES (LDA)
Point de surveillance	0000004172 MELANGE REGARD CHEYRAL	Type visite :	RP
Localisation exact		Type d'eau :	Eau brute souterraine

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00129740

Référence laboratoire : 23122708395701

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
MÉTABOLITES PERTINENTS				
N,N-Dimethylsulfamide	0,79 µg/L	2		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00123434)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées pour l'eau brute par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R1321-68) pour les paramètres mesurés. A noter la présence de N,N Diméthylsulfamide qui fait l'objet d'une surveillance au niveau du réseau de distribution.

TULLE le 23 janvier 2024

Pour la Directrice de la Délégation
départementale de la Corrèze,
La Responsable du pôle bi-départemental
santé environnement,



Mathilde RASSELET